



Saint-Brieuc le 10 février 2021

Monsieur Le Président
Conseil Départemental des Côtes d'Armor
9 Place du Général De Gaulle
22000 Saint-Brieuc

Objet : Consultation du Comité Technique sur les questions relatives aux effectifs.

Monsieur le Président,

Lors du prochain Budget Primitif, le Département doit procéder à l'ajustement du tableau des effectifs

Or, conformément à l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et au règlement intérieur du Comité Technique, le Comité Technique est consulté pour avis sur les questions relatives aux grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences.

Ces suppressions de 25 postes vont avoir un impact sur l'ajustement des tableaux d'effectifs et la modification des organisations des services.

Par conséquent, nous vous demandons de retirer ce point lors de la prochaine séance du Budget Primitif, d'organiser un Comité Technique afin que les représentant.es du personnel puissent donner leur avis sur la mise à jour du tableau des effectifs et la répartition des postes budgétaires par service et établissement et ainsi respecter les règles statutaires de la Fonction Publique Territoriale.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

L'intersyndicale Cfdt, CGT, FO et SUD

Copie : Préfecture des Côtes d'Armor.
Mickael CHEVALIER, Vice-président en charge du Service Public
Sophie GUIHARD, Directrice Générale des Services